

Côté boxe|s

Spécialités : Muaythaï – KickBoxing – MMA – Accompagnement Mental
SIRET : 800 284 283 00010

CONTRAT DE COACHING — FORFAIT 30 SÉANCES

Client : _____

Adresse / coordonnées (facultatif) : _____

1. Objet et objectif

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en choisissant Côté boxe|s comme coach. Le coaching a pour objectif de vous accompagner dans l'apprentissage et le développement de vos potentiels. Objectif : vous enseigner l'art du Muaythaï / KickBoxing.

2. Modalités pratiques

Le présent forfait comprend **30 séances individuelles**, d'une durée d'1 heure, pour un montant total de **2,100 € TTC** (soit 70 € par séance). Le forfait est valable pendant une durée maximale de **12 mois** à compter de la date de signature. Les séances se déroulent sur rendez-vous.

Les réservations doivent être effectuées au plus tard 48 h à l'avance. Toute séance annulée moins de 48 h à l'avance sera considérée comme due.

Aucun coach ne peut être attribué personnellement ou en exclusivité.

3. Engagement et règles de fonctionnement

Pour atteindre les objectifs définis, les parties s'engagent à respecter les principes d'implication, de confidentialité, de ponctualité, d'assiduité, de respect et de bonne foi. L'engagement personnel du client, sa disponibilité et son respect des règles convenues sont indispensables.

4. Interruption du contrat

Au cours de l'accompagnement, si l'une des parties demande son interruption, aucun remboursement des sommes déjà versées ne pourra être exigé au titre du présent forfait, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

5. Respect et comportement

Le Prestataire Côté boxe|s, représenté par M. Aurélien Cabanne, se réserve le droit de résilier le présent contrat de plein droit, immédiatement et sans préavis, en cas de comportement manifestement inapproprié du Client : propos injurieux, diffamatoires, menaçants ou harcelants, comportements agressifs, non-respect répété des consignes de sécurité ou d'organisation, ou toute action portant atteinte à l'intégrité physique, morale ou professionnelle du Prestataire ou de ses collaborateurs.

La résiliation prendra effet dès notification écrite au Client, par courrier électronique ou lettre recommandée. En cas d'application de cette clause, les sommes déjà versées resteront acquises au Prestataire à titre d'indemnité forfaitaire, sans préjudice des droits prévus par la loi. Les prestations réalisées et non encore payées deviendront immédiatement exigibles.

6. Modalités financières

Forfait choisi : 30 séances — 2,100 € TTC — validité : 12 mois.

Le règlement peut être effectué : en espèces (un reçu sera remis), par chèque à l'ordre de Aurélien Cabanne, par virement (RIB envoyé par mail) ou via un lien de paiement sécurisé par carte bancaire. Site internet : www.coteboxes.com

7. Accord des parties

Si les présentes modalités répondent à vos attentes, la signature de ce document confirme votre accord. Le contrat prend effet à la date de signature et a valeur contractuelle entre les parties.

Le Client / Bénéficiaire	Le Prestataire
Nom : _____	Côté boxeJs Représenté par Aurélien Cabanne
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait en double exemplaire, le _____ à Paris.

Document non contractuel avant signature.

Côté boxe|s

Spécialités : Muaythaï – KickBoxing – MMA – Accompagnement Mental
SIRET : 800 284 283 00010

CONTRAT DE COACHING — FORFAIT 20 SÉANCES

Client : _____

Adresse / coordonnées (facultatif) : _____

1. Objet et objectif

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en choisissant Côté boxe|s comme coach. Le coaching a pour objectif de vous accompagner dans l'apprentissage et le développement de vos potentiels. Objectif : vous enseigner l'art du Muaythaï / KickBoxing.

2. Modalités pratiques

Le présent forfait comprend **20 séances individuelles**, d'une durée d'1 heure, pour un montant total de **1,500 € TTC** (soit 75 € par séance). Le forfait est valable pendant une durée maximale de **10 mois** à compter de la date de signature. Les séances se déroulent sur rendez-vous.

Les réservations doivent être effectuées au plus tard 48 h à l'avance. Toute séance annulée moins de 48 h à l'avance sera considérée comme due.

Aucun coach ne peut être attribué personnellement ou en exclusivité.

3. Engagement et règles de fonctionnement

Pour atteindre les objectifs définis, les parties s'engagent à respecter les principes d'implication, de confidentialité, de ponctualité, d'assiduité, de respect et de bonne foi. L'engagement personnel du client, sa disponibilité et son respect des règles convenues sont indispensables.

4. Interruption du contrat

Au cours de l'accompagnement, si l'une des parties demande son interruption, aucun remboursement des sommes déjà versées ne pourra être exigé au titre du présent forfait, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

5. Respect et comportement

Le Prestataire Côté boxe|s, représenté par M. Aurélien Cabanne, se réserve le droit de résilier le présent contrat de plein droit, immédiatement et sans préavis, en cas de comportement manifestement inapproprié du Client : propos injurieux, diffamatoires, menaçants ou harcelants, comportements agressifs, non-respect répété des consignes de sécurité ou d'organisation, ou toute action portant atteinte à l'intégrité physique, morale ou professionnelle du Prestataire ou de ses collaborateurs.

La résiliation prendra effet dès notification écrite au Client, par courrier électronique ou lettre recommandée. En cas d'application de cette clause, les sommes déjà versées resteront acquises au Prestataire à titre d'indemnité forfaitaire, sans préjudice des droits prévus par la loi. Les prestations réalisées et non encore payées deviendront immédiatement exigibles.

6. Modalités financières

Forfait choisi : 20 séances — 1,500 € TTC — validité : 10 mois.

Le règlement peut être effectué : en espèces (un reçu sera remis), par chèque à l'ordre de Aurélien Cabanne, par virement (RIB envoyé par mail) ou via un lien de paiement sécurisé par carte bancaire. Site internet : www.coteboxes.com

7. Accord des parties

Si les présentes modalités répondent à vos attentes, la signature de ce document confirme votre accord. Le contrat prend effet à la date de signature et a valeur contractuelle entre les parties.

Le Client / Bénéficiaire	Le Prestataire
Nom : _____	Côté boxeJs Représenté par Aurélien Cabanne
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait en double exemplaire, le _____ à Paris.

Document non contractuel avant signature.

Côté boxe|s

Spécialités : Muaythaï – KickBoxing – MMA – Accompagnement Mental
SIRET : 800 284 283 00010

CONTRAT DE COACHING — FORFAIT 10 SÉANCES

Client : _____

Adresse / coordonnées (facultatif) : _____

1. Objet et objectif

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en choisissant Côté boxe|s comme coach. Le coaching a pour objectif de vous accompagner dans l'apprentissage et le développement de vos potentiels. Objectif : vous enseigner l'art du Muaythaï / KickBoxing.

2. Modalités pratiques

Le présent forfait comprend **10 séances individuelles**, d'une durée d'1 heure, pour un montant total de **800 € TTC** (soit 80 € par séance). Le forfait est valable pendant une durée maximale de **8 mois** à compter de la date de signature. Les séances se déroulent sur rendez-vous.

Les réservations doivent être effectuées au plus tard 48 h à l'avance. Toute séance annulée moins de 48 h à l'avance sera considérée comme due.

Aucun coach ne peut être attribué personnellement ou en exclusivité.

3. Engagement et règles de fonctionnement

Pour atteindre les objectifs définis, les parties s'engagent à respecter les principes d'implication, de confidentialité, de ponctualité, d'assiduité, de respect et de bonne foi. L'engagement personnel du client, sa disponibilité et son respect des règles convenues sont indispensables.

4. Interruption du contrat

Au cours de l'accompagnement, si l'une des parties demande son interruption, aucun remboursement des sommes déjà versées ne pourra être exigé au titre du présent forfait, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

5. Respect et comportement

Le Prestataire Côté boxe|s, représenté par M. Aurélien Cabanne, se réserve le droit de résilier le présent contrat de plein droit, immédiatement et sans préavis, en cas de comportement manifestement inapproprié du Client : propos injurieux, diffamatoires, menaçants ou harcelants, comportements agressifs, non-respect répété des consignes de sécurité ou d'organisation, ou toute action portant atteinte à l'intégrité physique, morale ou professionnelle du Prestataire ou de ses collaborateurs.

La résiliation prendra effet dès notification écrite au Client, par courrier électronique ou lettre recommandée. En cas d'application de cette clause, les sommes déjà versées resteront acquises au Prestataire à titre d'indemnité forfaitaire, sans préjudice des droits prévus par la loi. Les prestations réalisées et non encore payées deviendront immédiatement exigibles.

6. Modalités financières

Forfait choisi : 10 séances — 800 € TTC — validité : 8 mois.

Le règlement peut être effectué : en espèces (un reçu sera remis), par chèque à l'ordre de Aurélien Cabanne, par virement (RIB envoyé par mail) ou via un lien de paiement sécurisé par carte bancaire. Site internet : www.coteboxes.com

7. Accord des parties

Si les présentes modalités répondent à vos attentes, la signature de ce document confirme votre accord. Le contrat prend effet à la date de signature et a valeur contractuelle entre les parties.

Le Client / Bénéficiaire	Le Prestataire
Nom : _____	Côté boxeJs Représenté par Aurélien Cabanne
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait en double exemplaire, le _____ à Paris.

Document non contractuel avant signature.